

Pour les enfants

d'âge préscolaire



Atelier destiné aux enfants du préscolaire

Principaux éléments de l'atelier préscolaire

L'atelier se déroule sur 3 jours : 20 à 30 minutes d'animation suivi de rencontres, le tout pouvant aller jusqu'à un maximum d'une heure par jour.

Jour 1

- Les 3 droits avec les photos et les gestes (les expliquer brièvement);
- Enfant qui se fait prendre son jouet par un autre enfant;
- Retour et recherche de solutions : dire «non», demander l'aide d'ami-e-s, en parler à un-e adulte de confiance;
- Exercice du «NON» affirmatif.

Jour 2

- Mise en situation avec les poupées : enfants qui protègent leurs droits face à une personne peu connue qui veut leur montrer des chiots dans sa maison;
- Mêmes solutions que le jour 1;
- Règles de sécurité, autodéfense avec le cri;
- Période libre à la fin du jour 1, avec l'équipe d'animation.

Jour 3

- Chanson : «Tête, épaules, genoux, orteils»;
- Nommer toutes les parties du corps à l'aide de schémas corporels;
- Enfant qui se fait pousser et chatouiller par sa grande sœur;
- Enfant qui se fait enlever ses droits par son oncle, qui le manipule en lui proposant un cadeau en échange de caresses et de baisers (attouchements sexuels, bons et mauvais secrets, déculpabiliser l'enfant, responsabilité de l'agresseur);
- Mêmes solutions que le jour 2;
- Trouver trois personnes adultes de confiance;
- Enfant qui parle à un adulte de confiance pour obtenir de l'aide;
- Aide-mémoire;
- Rencontres individuelles pour les enfants qui le veulent, avec l'animatrice ou l'animateur de leur choix. Le but des rencontres est de recevoir les commentaires des enfants suite à l'atelier, faire de la révision et de la référence au besoin auprès des parents ou d'autres ressources d'aide



Pour les enfants

d'âge primaire



Atelier destiné aux enfants du primaire

Principaux éléments de l'atelier primaire

L'atelier en classe est d'environ 1h - 1h15 suivi de rencontres post-atelier et d'activités le tout pouvant aller jusqu'à un maximum de 1h45 par groupe.

Contenu

- Les trois droits : sécurité, force, liberté;
- Les règles existent pour protéger mes droits et ceux des autres;
- Enfant qui se fait intimider par un autre enfant : les tactiques d'exploitation : répétition des gestes, paroles dénigrantes, approbation des autres contre la victime, climat de peur, elle la pousse, la personne qui fait de l'intimidation veut diminuer l'autre;
- C'est souvent possible de garder nos droits par des moyens simples : dire «non», demander l'aide d'ami-e-s, en parler à un adulte de confiance. Parfois, il se peut que nous ayons besoin de réagir physiquement, nous avons alors besoin de l'autodéfense;
- Aux inconnus rencontrés sur internet, on ne donne pas de renseignements personnels. Les rendez-vous avec les ami-e-s on peut les faire par téléphone.
- Enfant qui se fait enlever ses droits par une personne connue (voisin/oncle), les tactiques d'exploitation de séduction, d'isolement et de culpabilisation. «Il mélange tout, il essaye de manipuler Léo pour le forcer à faire ce que lui veut»;
- Tous les cycles : enfant qui se fait offrir un cadeau par un proche (oncle) en échange de caresses et d'un baiser : attouchements sexuels, bons et mauvais secrets, chantage, manipulation, déculpabiliser l'enfant. Les mêmes solutions ressortent.
- 3^e cycle : relation amoureuse entre jeunes (exploitation) où l'envie d'être cool, de découvrir le plaisir d'aimer et d'être aimé est confrontée à une attitude de manipulation, de jalousie et de menaces.
- Trouver trois adultes de confiance et continuer de le dire jusqu'à ce qu'on le croit;
- Aide-mémoire : certificat, signet, cahier d'activités, affiche;
- Rencontre post-atelier.

